

IDF Habitat lance la pétition : « Décrétons l'état d'urgence pour le logement »

Le Conseil d'administration d'IDF Habitat a lancé jeudi 21 janvier 2016 une pétition pour que soit décrété l'état d'urgence pour le logement.

3,8 millions de mal-logés et 12 millions de personnes touchées par la crise du logement : le dernier rapport de la Fondation Abbé Pierre démontre une nouvelle fois la gravité de la situation du logement en France. Face à cette situation, le Conseil d'administration de la SA d'Hlm IDF Habitat, a décidé de mettre en ligne sur la plateforme web Change.org une pétition.

A travers cette pétition, il demande au gouvernement de décréter l'état d'urgence pour le logement et de mettre en œuvre une véritable politique sociale du logement. Des mesures doivent être immédiatement prises, parmi lesquelles la suppression des aides fiscales aux investisseurs privés ainsi que des prélèvements sur les organismes Hlm, l'application de sanctions sévères aux communes SRU qui ne respectent pas les 25% de logements sociaux, l'augmentation des aides à la pierre sur le budget de l'état, le relèvement de 10% des plafonds Hlm, etc.

Pour le Conseil d'administration d'IDF Habitat, l'Etat se doit « d'être le garant de la solidarité ».

Cette pétition sera remise au Ministère du Logement.



DÉCRÉTONS L'ÉTAT D'URGENCE POUR LE LOGEMENT !

Cliquer ici pour signer la pétition

**La pétition est disponible sur
Change.org**

A propos du groupe IDF Habitat

Le groupe IDF Habitat est un acteur majeur du logement social présent sur l'Ile-de-France et principalement dans le Val-de-Marne (94). Au service des collectivités locales et des habitants, il propose une offre diversifiée en locatif et en accession sociale. Le groupe gère via sa SA d'Hlm, **IDF Habitat**, un patrimoine de 9 579 logements et produit en moyenne 150 logements locatifs par an. Il agit également dans le domaine de l'accession sociale à la propriété via sa coopérative Hlm, **Coopimmo**, qui construit près de 200 logements par an, individuels et collectifs, majoritairement en PSLA (location-accession). Cette dernière développe une activité de maîtrise d'ouvrage reconnue, et met depuis peu son savoir-faire au service de projets d'habitat participatif.

Contact presse : Elodie CARRÉE - Chargée de communication

01 49 83 61 05 - e.carree@idfhabitat.fr

DÉCRÉTONS L'ÉTAT D'URGENCE POUR LE LOGEMENT !

Le dernier rapport de la Fondation Abbé Pierre démontre une nouvelle fois la gravité de la situation du logement dans notre pays.

3,8 millions de personnes souffrent de mal-logement ou d'absence de logement personnel. Près de 12 millions de personnes sont touchées à des degrés divers par la crise du logement, ce qui porte le nombre total de personnes victimes de la crise du logement à 14 466 000.

Les 500 000 logements construits par an promis en 2012 par le Président de la République sont loin d'être atteints. Seulement 351 200 logements (chiffre novembre 2015) ont été mis en chantier en 2015, un chiffre équivalent à 2014. En région parisienne 600 000 familles sont en attente d'un logement alors que seulement 30 000 logements sociaux ont été financés en 2015. Les prix de construction d'un logement explosent et les loyers représentent plus de 25% des revenus d'un ménage. Les impayés sont en hausse constante.

Cette spirale infernale laisse sur le pavé des centaines de milliers de familles.

Face à cette crise du logement, nous demandons au gouvernement de décréter l'Etat d'urgence pour combattre la spéculation, le monde de la finance qui remet en cause les fondements de notre république solidaire et fraternelle.

Comme mesures immédiates nous demandons :

- **De supprimer les aides fiscales aux investisseurs privés** qui permettront en 2016 de faire une économie sur le budget de l'Etat de 1,8 milliard d'euros
- **De consacrer les 1,8 milliard d'euros au financement des aides à la pierre pour le logement social et au financement de l'APL** qui sera réévaluée, ce qui permettrait de construire 200 000 logements sociaux par an
- **D'accorder aux bailleurs sociaux des prêts sans intérêts** au même titre que les prêts à taux zéro pour l'accession
- **De ne plus ponctionner les organismes HLM pour financer le logement social**
- **D'obliger les communes SRU à construire suffisamment de logements sociaux** pour atteindre l'objectif de 25 % sous peine de sanctionner les maires par des mesures d'inéligibilité
- **D'interdire toute augmentation des loyers en 2016**
- **D'interdire toute expulsion pour les familles en difficultés économiques et sociales**
- **D'augmenter de 10% les plafonds de ressources** pouvant donner le droit d'accès à un logement social pour favoriser la mixité sociale

Comme l'a déclaré le Président de la République lors du congrès HLM de septembre 2015, « **l'ambition doit être de construire** ».

IDF Habitat et bien d'autres organismes HLM sont prêts à relever le défi mais à condition qu'on leur en donne les moyens.

Dans notre République, les valeurs de justice sociale, de solidarité, de fraternité doivent devenir réalité. L'Etat doit être le garant de la solidarité et tout mettre en œuvre pour préserver et faire vivre ses grands principes que d'aucuns voudraient remettre en cause.

REJOIGNEZ-NOUS ET SIGNEZ LA PÉTITION SUR : CHANGE.ORG



web